

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du VENDREDI 21 JUILLET 2017
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil dix-sept, le 21JUILLET, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 20h00, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Etaient présents : C. BOUSSU-M. DALAIS-O. GUBERT -A.DE PEREIRA-
MOURET A-M. BOYER-

Absents excusés : -JURBERT France-JAUFFRET François-

Absente : -J. DILLARD-

A l'unanimité des membres présents, Odette Gubert est désignée Secrétaire de séance par le conseil municipal

APPROBATION COMPTE-RENDU SEANCE 09062017

Aucune observation n'est formulée

Adopté à l'unanimité des membres présents

Madame le maire demande l'autorisation de rajouter 2 **délibérations** à l'ordre du jour :

1/-CONVENTION DE FOURNITURE EN GROS D'EAU POTABLE PAR LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU PUY DU BASSIN

RENOUVELLEMENT tous les 10 ans

L'objet de la convention est de définir les conditions techniques administratives et financières de la fourniture d'eau potable entre le syndicat, la commune et la SAUR

L'équipe municipale autorise MME LE MAIRE à signer ladite convention exécutoire à compter du 01012017 jusqu'au 31122026inclus

2/-CONVENTION DE FOURNITURE EN GROS D'EAU POTABLE A LA COMMUNE DE SERVIERES LE CHATEAU

Le point de livraison de l'eau fournie est situé à Prend le garde, l'eau proviendra de Hautebrousse

1.13€/M3

Facturation annuelle émise au cours du 1er trimestre de l'année

Ces 2 conventions seront revues avec le transfert de compétences Eau&Assainissement à la Communauté de Communes XV'D

AVANCEMENT DE GRADE JV VIEYRES

MME LE MAIRE propose à l'assemblée de promouvoir M. JV VIEYRES au grade d'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2EME CLASSE

Et de supprimer l'emploi d'adjoint technique à compter du 01/10/2017

L'autorité territoriale est chargée de l'exécution de la présente décision

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX DE TELECOMMUNICATION/ANNULATION CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte de déléguer la maîtrise d'ouvrage desdits travaux à la FDEE19

Décide par voie de conséquence d'annuler la délibération retenant à l'époque le BE DEJANTE

Donne tout pouvoir à MME LE MAIRE pour procéder à l'achèvement de la procédure.

NOUVEAUX STATUTS DE XAINTRIE VAL DORDOGNE

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide d'approuver les statuts de la communauté de communes XV' D tels qu'ils ont été notifiés à la commune

Et charge MME LE MAIRE de toutes formalités administratives en la matière

DISSOLUTION CCAS 01012018 PAR DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de dissoudre le CCAS au 01/01/2018 compte tenu de son peu d'utilité

-De remplacer par conséquence la délibération n°2017/003 du 14/04/2017 de la commission administrative

Les demandes ultérieures seront examinées par le conseil municipal et supportées par son budget général

Le trésorier sera chargé d'effectuer toutes les clôtures de transfert du CCAS au budget principal de la commune

Les dépenses seront supportées par le budget communal

ATTRIBUTION SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'ASSOCIATION AFOXA

MME LE MAIRE rappelle que le Cynips du châtaignier est l'un des ravageurs les plus importants du châtaignier

Il crée des galles principalement sur les feuilles

La mise en place d'une lutte biologique avec le *Torymus* s'organise avec des lâchers

Après en avoir délibéré le conseil municipal autorise MME LE MAIRE à verser une subvention exceptionnelle à hauteur de **100€** à l'association AFOXA-19 pour participer aux dépenses d'implantation de larves de *Torymus*

Le règlement de cette subvention sera pris sur les crédits non affectés inscrits à l'article 6574 de la section de fonctionnement du budget 2017 de la commune

QUESTIONS DIVERSES

***Remerciement d'avoir partagé la joie de la naissance de FLORA GIEVIS née le 12/05/2017

***Remerciements versements de subventions à l'association des DONNEURS DE SANG BENEVOLES DE TULLE ET SA REGION

ASP19 CENTRE HOSPITALIER DE BRIVE remercie chaleureusement de la générosité

LIGUE CONTRE LE CANCER TULLE exprime leurs plus vifs remerciements pour la subvention que le conseil municipal à attribuer à l'association

***Remise des insignes de Chevalier dans l'ordre du MERITE AGRICOLE à M. GABY ESCURE le vendredi 18/08/2017 à 11 heures au foyer rural par M. PASCAL COSTE Président du conseil départemental de la Corrèze

***BALADE à STGENIEZOMERLE 18/07/2017

110 PERSONNES journée réussie

Bonne organisation remerciements des élus pour leur implication

***Tour d'horizon sur les travaux en cours par M. DALAIS

Reprises des dégradations apparues sur la RD111 dans le bourg de STGENIEZ, la Direction Des Routes est saisie pour qu'elle fasse un examen bienveillant

Fin de la séance 21h30

CORINNE BOUSSU

Maire



O. GUBERT

Secrétaire

